

Comment naît un projet solaire ?

Trouver le foncier

RES recherche du foncier grâce à un logiciel cartographique complété de bases de données officielles. Des projets peuvent également naître à l'initiative de propriétaires fonciers, privés ou publics, qui souhaitent mettre leur terrain à profit de la transition énergétique.

Les types de sites recherchés sont :

- Des sites dits « dégradés » (anciennes carrières, décharges, délaissés d'infrastructures, friches industrielle, sites pollués, etc.),
- Des sites artificialisés mais non urbanisés autorisant le photovoltaïque,
- Des plans d'eau.

Certaines exceptions peuvent autoriser des projets solaires sur des terrains agricoles (étudiés au cas par cas), notamment dans le cadre de projets agrivoltaïques.

Lancer le dialogue avec le propriétaire et/ou la collectivité publique

Lancer le dialogue au plus tôt avec les acteurs du territoire pour établir les bases d'une relation de confiance et de transparence. La collectivité locale, lorsqu'elle n'est pas propriétaire du site, est contactée au plus tôt pour être tenue informée des projets sur son territoire et être incluse en tant que partenaire tout au long du développement du projet dans une logique de co-construction.

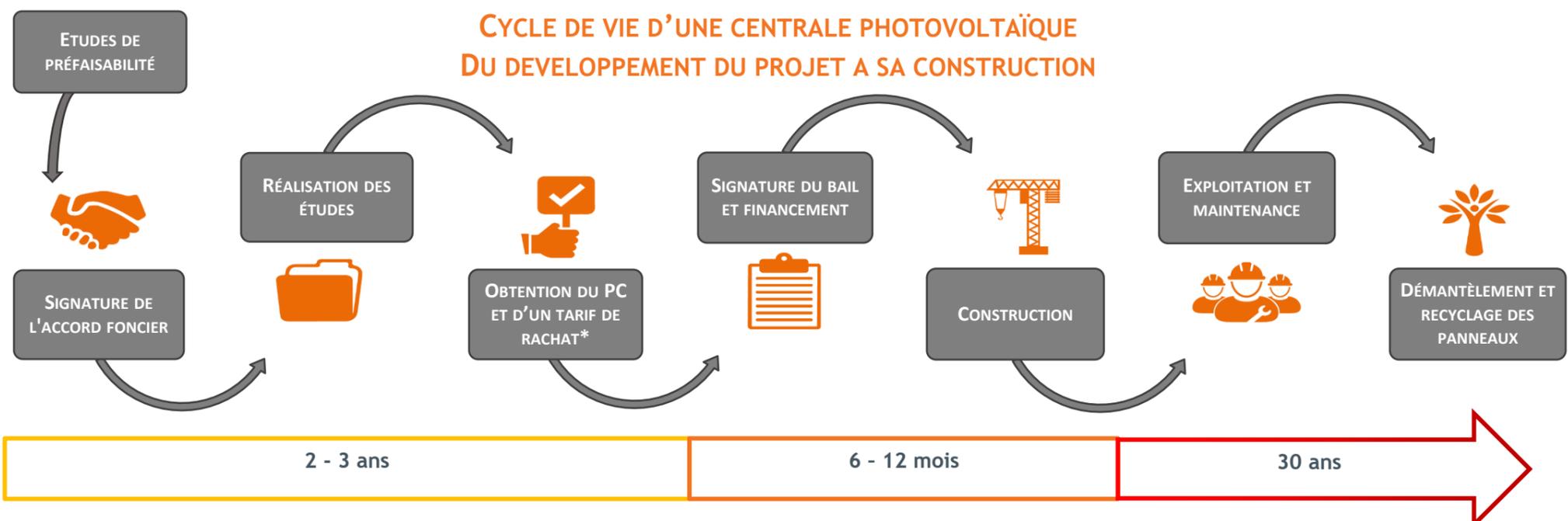
Mener les premières études de pré faisabilité

Dès l'accord des propriétaires, des premières études sont menées pour évaluer la faisabilité et les risques de développement du projet. Les enjeux abordés sont les suivants :

- Paysagers,
- Naturels,
- Urbanistiques (compatibilité avec les documents d'urbanisme notamment),
- Techniques (pentes et orientations topographiques) ;
- Raccordement électrique.

Trouver un accord avec le propriétaire du site

Une fois les principaux enjeux du site connus et les modalités de location établies, un accord est conclu avec le propriétaire. Il sera transformé en bail emphytéotique d'une durée de 30 ans une fois le permis de construire obtenu.



Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Lucie Grenet
Chef de Projets Solaires, France

Téléphone : 04 32 76 82 47
lucie.grenet@res-group.com | www.res-group.com



Engagés pour un avenir où chacun a accès à une énergie décarbonnée

